

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gouvernement Ossouka/Un an après : encore des efforts à fournir

ONDOUBANTSIBAH
Libreville/Gabon

NOMMÉE Première ministre, cheffe du gouvernement, le 16 juillet 2020, Rose Christiane Ossouka Raponda, a fêté hier son premier anniversaire à la Primature. Certes, un an c'est peu pour évaluer, en termes de bilan, l'action gouvernementale. Cependant, il ne serait pas non plus abusif d'y jeter un regard rétrospectif, ne serait-ce que pour en juger la lisibilité. À sa nomination, ses missions

tournaient autour de : relancer l'économie, lutter contre le Covid-19, maintenir la réponse à la demande sociale. Puis est intervenu le programme décliné devant l'Assemblée nationale. Puis, depuis quelques mois, on parle plus du Plan d'accélération de la transformation (PAT). Programmé pour aller jusqu'en 2023, celui-ci a été pris en compte dans la Loi de finances rectificative 2021 adoptée seulement lors de la récente session par le Parlement. Il serait donc difficile d'évaluer de manière sectorielle l'action du gouvernement Ossouka

Raponda, un après. C'est pourquoi la tendance serait de constater, par rapport aux principales attentes des populations, et de manière non exhaustive, ce qui a été fait, ce qui est en train de se faire, et ce qui tarde à démarrer. Dans ce cadre, nombreux ont apprécié les efforts réalisés pour endiguer la propagation de la pandémie de Covid-19. Même si certains déplorent l'absence de mesures d'accompagnement dans plusieurs secteurs d'activité. Sur le plan de l'économie, nombre d'observateurs saluent les initiatives menées dans le sens d'apurer la dette publique. Mais des voix s'élèvent pour dénoncer le niveau très bas des sommes remboursées aux PME locales. Ce qui n'est pas de nature à permettre la relance de l'économie et surtout



La cheffe du gouvernement, Rose Francine Ossouka Raponda, lors de la prestation de serment.

la lutte contre le chômage qui connaît déjà des proportions inquiétantes. Des efforts sont également faits du côté de la formation professionnelle, l'offre en eau et électricité, etc. Mais on déplore toujours la situation dans nos universités

et dans nos hôpitaux publics. Sans oublier, entre autres, le récurrent problème de la cherté de la vie... En somme, de nombreux efforts sont encore attendus du gouvernement, pour donner une lisibilité à son action.

La dernière ligne droite

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

BEAUCOUP reste à faire, serait-on tenté d'affirmer, au regard du bilan affiché par le gouvernement un an après sa mise en place. D'autant qu'il existe visiblement un décalage entre les promesses de ce pan de l'exécutif et ses réalisations sur le terrain.

Autant dire qu'à deux ans de l'échéance du Plan d'accélération de la transformation (PAT), l'équipe gouvernementale entame la dernière ligne droite. Et la tâche s'annonce pour le moins ardue pour apporter, dans ce laps de temps, des solutions aux problèmes des populations. Une situation qui, loin de rebuter la locataire de l'Immeuble du 2-Décembre et l'ensemble des membres de son équipe, devrait plutôt les encourager à redoubler d'ardeur dans l'accomplissement de leurs missions au service de la communauté nationale en faisant montre de cohésion, abnégation, imagination, efficacité, etc. Tant les enjeux sont énormes. Car, au-delà de la satisfaction des attentes des populations, la nécessité d'accélérer la transition de l'économie nationale vers



Vue des membres du gouvernement.

l'après-pétrole, en accélérant les nouveaux moteurs de croissance et en repensant le modèle social, s'avère être une obligation. Comme l'avait indiqué la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, à l'ouverture du dernier séminaire gouvernemental, "concrètement, cela veut dire que la mise en œuvre du PAT 2021-2023 doit nous permettre d'ici 2025, de faire passer le poids du secteur pétrole dans notre PIB en dessous des 20 %, contre 33 % aujourd'hui. Plus de 50 % de notre consommation alimentaire doit être produite localement d'ici 2025. Et nous devons faire tomber le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté à moins de 25 % de la population, contre 35 % aujourd'hui".

Entre nous soit dit

Attention : que l'Etat ne vienne à squatter !

IL va sans dire que le passage, mercredi soir, sur les écrans de la télévision nationale du ministre du Budget, Sosthène Ossoungou Ndibangoye, a été scruté et suivi avec une attention toute particulière. Et pour cause, l'extrait choisi comme teaser pour amener à une polarisation d'audience aura produit son effet. Depuis la diffusion de ce module d'appel, le sujet y relatif est venu supplanter toute autre préoccupation de quelque ordre que ce soit. Plus qu'une bourrasque, c'est une véritable lame de fond qui a soulevé une indignation et une désapprobation d'une rare amplitude. Quand le natif d'Akiéni, dans un souci de transparence, et sans faux-fuyant, annonce la somme astronomique et tout autant mirifique des loyers dont l'Etat, en déficit d'infrastructures, s'acquitte auprès des tiers, il y a là comme quelque chose d'absolument surréaliste. Il est fait état d'un montant mirobolant qui avoisine, tenez-vous bien, les vingt-deux milliards de francs CFA et ce, chaque année. Nous ne pouvons feindre d'être naïfs, et encore moins hypocrites, car depuis des lustres nous savions un grand nombre de ministères et autres grandes administrations abonnés à l'errance et au nomadisme. Cette aberration nous était devenue si familière que l'on ne constatait même plus l'absurdité de cette situation inconvenante. Il aura donc

fallu ce choc brutal, fait par le ministre Sosthène Ossoungou Ndibangoye par l'annonce des sommes faramineuses allouées aux plateformes spontanées et opportunes de sociétés civiles immobilières, qui font florès de manière éhontée sur le dos du contribuable. L'arbitraire et le scandale viendraient de ce que ces propriétaires, qui offrent résidence à l'Etat, soient ceux-là mêmes qui, souvent, ont exercé les plus hautes charges publiques qui les contraignaient à mettre et à loger les administrations étatiques dans des murs qui leur sont propres. Ici, nous sommes loin des soupçons et des suspicions. Aussi n'est-il point étonnant que de partout soient réclamées les sanctions de l'inquiétant délit d'initié. Comment comprendre que des agents publics puissent se permettre à coups de milliards des investissements que l'Etat ne peut s'autoriser ? L'incongruité ainsi que la contradiction de cette situation démontrent à suffisance la forfaiture et constituent le fait délictueux. Maintenant que le voile est levé, il revient au ministre Francis Nkea Ndzigue et ses fins limiers de l'enrichissement illicite, de débusquer les margoulins et de les confondre devant les juridictions appropriées aux fins de châtiments. L'équité sociale est aussi à ce prix-là. Bassé !

Teddy OSSEY *